

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

---

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL660

présenté par  
Mme Chalas, rapporteure

-----

### ARTICLE 30

À la fin de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« assemblées délibérantes »,

les mots :

« organes délibérants ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.